

Chronique hebdomadaire et citoyenne

de J. C. du 6 décembre 2008

Justice et éducation

Pour qui suit un temps soit peu l'activité politique nationale, qui écoute régulièrement, quotidiennement les informations le risque d'une perception inflationniste de rapports, projets, propositions, plan de relance économique... aura été, cette semaine encore, atteint. Certes, comment ne pas croire, supposer au vu de ce tumulte que les membres du gouvernement, les parlementaires aussi, et surtout, bien sûr, Monsieur le Président de la République d'abord, « travaillent » beaucoup et donc plus que tous leurs prédécesseurs ? Quoique... car le citoyen, fut-il de base, le sait depuis belle lurette, tout ce qui est excessif, le devient, nuit... par exemple au raisonnement... peut nuire, à l'occasion, à la démonstration voulue... à l'objectif visé... D'autant que parfois sous une telle avalanche, des mots s'entrechoquent, certaines « réformes » s'opposent quant à leur finalité ou plus se contredisent... Au hasard... ces derniers jours toujours... que penser des volontés exprimées, solennellement, tant dans le domaine de la justice que dans celui de l'éducation ? Ne faut-il pas craindre qu'abaisser l'âge (12 ans) de la responsabilité des jeunes afin de pouvoir, éventuellement, dans le cadre de sanctions même justifiées, les envoyer si tôt en prison ne soit, finalement, une mesure pire que le mal pour ces jeunes « pousses », ces « sauvageons » et ne les rendent, à certains contacts, que plus inaptes à leur intégration sociale ? Et, par ironie du calendrier sans doute, pour mieux évidemment assurer la prévention des jeunes en difficultés dès leurs premières années d'école, le ministre de tutelle envisage, lui, dans le cadre de toutes « ses réformes » des suppressions de postes (3 000) dans le secteur si particulier des aides aux enfants qui se retrouvent très tôt en échec scolaire comme d'ailleurs, pour faire bonne mesure, dans tous les niveaux d'enseignement. Cohérence ou incohérence ? A chacun de s'interroger, naturellement... Mais, jusqu'à preuve du contraire, les apprentissages de base, « fondamentaux », restent et resteront, toujours, pour tout être humain le passeport indispensable à toute vie, individuellement féconde et réussie, collectivement partagée et solidaire. Pourquoi donc ne pas, au contraire, agir pour améliorer toujours plus les conditions qui donneraient à chacun la chance de se former, se construire, s'épanouir ? Le savons... l'on nous répondra que tout le monde poursuit ce même et noble but et que seuls les chemins pour l'atteindre divergent... Des mots ! Encore ! Pourtant ne juge-t-on pas, en définitive, les actes... et leurs conséquences ? De même, en débat, le retour à la nomination du Président de France Télévision c'est-à-dire du responsable de l'ensemble des chaînes publiques par le Président de la République, serait-il, si cette loi sur l'audiovisuel est votée, à considérer comme une « réforme » progressiste ou manifestement régressive ?

Source - Le blog : regardsadeens.com